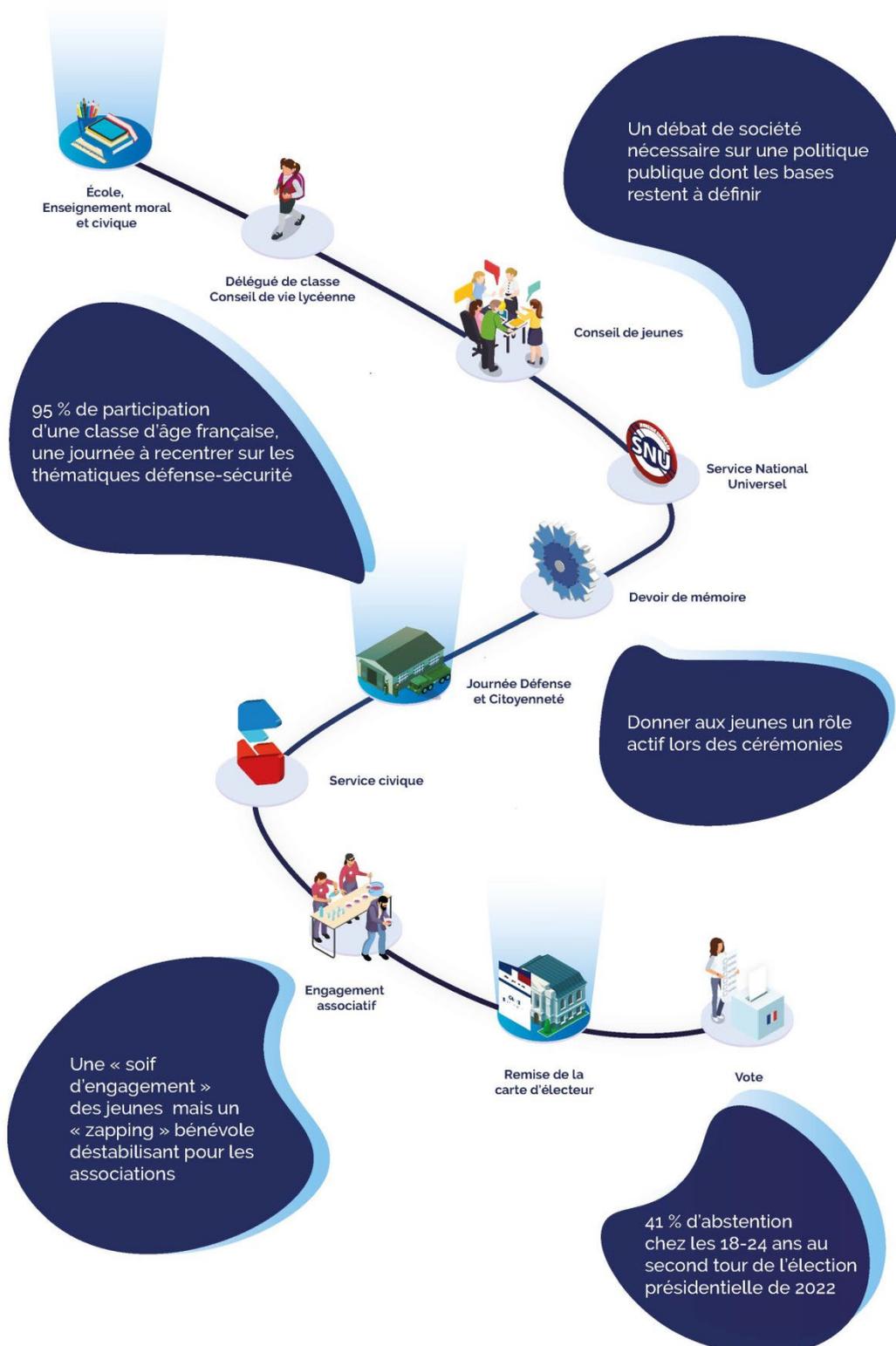




JUIN 2022

JEUNESSE ET CITOYENNETÉ : UNE CULTURE À RÉINVENTER



1. L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE : UN ENSEIGNEMENT CENTRAL DANS LA FORMATION DU FUTUR CITOYEN, À REDÉFINIR DE MANIÈRE PLUS PRÉCISE AUTOUR DE PRIORITÉS CLAIRES

 <p>30 minutes</p>	<p>hebdomadaires en moyenne au cours de la scolarité</p>	<p>Recommandations :</p>
 <p>6 modifications de la définition législative de l'EMC (article L. 312-15 du code de l'éducation) depuis 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un enseignement « strapontin » - Des programmes pléthoriques <p>Un socle législatif qui ne mentionne pas le fonctionnement des institutions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des enseignants insuffisamment formés - Une ignorance du fonctionnement des institutions par les futurs électeurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recentrer le contenu et les objectifs de l'EMC sur des priorités claires, et plus particulièrement le fonctionnement des institutions - Stabiliser le socle législatif - Étendre à l'EMC l'évaluation des acquis de 6^e et 2nde, afin de mieux connaître le niveau des élèves - Généraliser des rencontres entre élèves et élus dans les classes ou dans les institutions - Intégrer une question d'EMC aux concours de recrutement des professeurs d'histoire et de géographie (CAPES et agrégations) afin de renforcer la formation initiale des futurs enseignants ; prévoir dans le cadre de la formation continue une formation pour les professeurs des autres disciplines chargés d'enseigner l'EMC.

**« L'éducation est au cœur du projet démocratique » (Dominique Schnapper) ;
« Il s'agit de recentrer et de simplifier cet enseignement pour qu'il s'ancre davantage dans le socle de connaissances des élèves »
(Stéphane Piednoir, président de la mission d'information)**

2. LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL : DES OBJECTIFS FLOUS, UN DISPOSITIF DÉPLOYÉ À MARCHÉ FORCÉE, DES ORIENTATIONS À DÉFINIR

 <p>3,4 Mrds</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La phase 1 (séjour de cohésion) : des objectifs ambitieux jamais atteints en raison de la crise sanitaire - La phase 2 (mission d'intérêt général), parent pauvre du déploiement du SNU - Des interrogations fortes sur la capacité logistique à augmenter le nombre de jeunes accueillis (hébergement, encadrement, nombre de MIG) - Des arbitrages de fond (découverte de l'engagement associatif ou héritage du service national ; volontariat ou obligation) à trancher d'urgence. 	<p>Recommandation :</p>
<p>budget estimatif pour une généralisation à toute une classe d'âge</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Préciser le socle juridique du SNU après un débat parlementaire pour lever les incertitudes relatives au choix de l'obligation ou du maintien du volontariat.

**Le rôle du SNU : « semer les graines de l'engagement bénévole » (S. El Haïry)
ou « élément de refondation du pacte si essentiel entre les armées et la Nation »
(E. Macron, conférence de presse du 17 mars 2022) ?**

3. LA JDC, UN RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE ENTRE LES JEUNES FRANÇAISES ET LES JEUNES FRANÇAIS, LEURS ARMÉES ET LA GENDARMERIE

	<ul style="list-style-type: none"> - Un programme trop dense - Un socle législatif modifié 12 fois depuis 2000 	<p>Recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recentrer le programme de la JDC sur les enjeux de la défense et de la sécurité, le repérage des jeunes en difficulté et la présentation des différentes formes d'engagement (service civique, sécurité civile, réserves...).
<p>dédiées aux questions de défense et de sécurité pendant la JDC</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> - Un héritage du service national - Un outil de repérage des jeunes en difficulté à préserver - Une institution qui serait remise en cause si le service national universel (SNU) devenait obligatoire. 	
<p>« appelés » en 2021 (95 % d'une classe d'âge)</p>		

« La jeunesse est par l'essence et la nature même de nos armées au cœur de notre ministère. Aujourd'hui ce lien est très différent et doit continuer d'être adapté en permanence » (Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants)

4. LE DEVOIR DE MÉMOIRE : UNE ÉCOLE DE CULTURE CITOYENNE, UN ENJEU POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

<p>Une question : comment préserver une mémoire vivante avec la disparition progressive des témoins des deux guerres mondiales ?</p>	<p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner un rôle actif aux jeunes dans les cérémonies mémorielles (porte-drapeaux, dépôt de gerbes, lecture de textes ...)
<p>Un enjeu pour les communes : accompagner l'inéluctable mutation des commémorations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - - Organiser les cérémonies locales sur le temps scolaire, quand c'est possible, et y associer les élèves.

« Nous avons remarqué que les journées de commémoration rencontraient davantage de succès lorsqu'une classe y participait. Nous ne pouvons que nous réjouir de la présence de jeunes à ce type d'évènements » (Henri Cabanel, rapporteur de la mission d'information)

5. LE SERVICE CIVIQUE : UNE INITIATIVE SÉNATORIALE DE 2010 PLÉBISCITÉE PAR LES JEUNES

	<ul style="list-style-type: none"> - Une politique publique à l'efficacité reconnue - Une expérience d'engagement plus qu'un plan B. - Des volontaires aux profils divers - Un outil à faire connaître dès le lycée. <p>Deux défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner son développement par des moyens en cohérence - Mieux valoriser le service civique dans le parcours des jeunes (études, expériences professionnelles) 	<p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser les moyens nécessaires au financement des 240 000 missions actuellement programmées - Augmenter la durée de formation civique et citoyenne des volontaires pour amplifier la dimension citoyenne du service civique - Intégrer systématiquement le service civique aux politiques en faveur de la ruralité pour favoriser son développement dans ces territoires.
---	---	--

« Le service civique m'a appris l'engagement. J'y ai appris qu'il s'agissait de donner son temps et de s'investir dans son travail. J'ai ensuite commencé à faire du bénévolat dans des structures sportives » ; « Pour moi le service civique a été un réel tournant dans ma vie. »
(Témoignages de volontaires)

« Il faut mieux faire connaître le service civique qui peut, parallèlement à l'expérience concrète de l'engagement au service de la collectivité, s'inscrire dans un parcours universitaire très réussi ou constituer une année de césure utile » (Béatrice Angrand, Présidente de l'Agence du service civique)

« Ce qui fonctionne avec le service civique, c'est de mettre les jeunes en position d'être acteurs, de se sentir utiles à la société » (Marie Trellu-Kane, présidente d'Unis-cités)

6. L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF, UNE DYNAMIQUE À PRÉSERVER

	<ul style="list-style-type: none"> - Une forte vitalité associative : 1,5 million d'associations mobilisant entre 16 et 20 millions de bénévoles - Une jeunesse française engagée, mais selon de nouvelles formes (un engagement en faveur d'une cause plutôt que d'une structure) - De nouvelles formes de gouvernance <p>Deux défis à relever pour les associations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adapter à un engagement aujourd'hui plus flexible, court et réversible - Faciliter l'accueil de nouveaux bénévoles, conditions du maintien du dynamisme associatif 	<p>Recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter les formulaires administratifs aux nouvelles pratiques de gouvernance des associations (responsabilités exercées en binômes ou partagées dans le temps).
---	--	---

« Redynamiser la culture citoyenne, c'est aussi permettre à des jeunes de s'engager dans cette école de la citoyenneté que sont les associations »
(Haut conseil à la vie associative)

« La jeunesse est diverse, tout comme le sont les associations et, partant, les modes d'engagement se sont largement diversifiés ces vingt dernières années »
(France bénévolat)

7. FAIRE DES JEUNES DES ACTEURS À PART ENTIÈRE DE LA VIE LOCALE : UNE NÉCESSITÉ POUR LA DÉMOCRATIE

<ul style="list-style-type: none"> - De nombreuses initiatives des collectivités territoriales, à tous les échelons, pour encourager l'engagement des jeunes - Une bonne pratique à généraliser : les journées citoyennes, vecteur de lien intergénérationnel - Les conseils d'enfants et de jeunes : une véritable école de la citoyenneté, un vivier de citoyens engagés - Élus locaux étudiants : des difficultés pour mener de front études et mandat 	<p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un statut de l'élu étudiant pour faciliter la conciliation d'études avec l'exercice d'un mandat municipal, départemental et régional - Encourager l'accès des jeunes élus aux responsabilités - Associer les conseils de jeunes à la vie locale en leur confiant de vrais projets.
---	--

**« Nous ne voulons pas être un outil politique pour faire joli ! »
(Témoignage d'un membre de conseil des jeunes)**

« Nous ne sommes pas l'avenir, nous sommes le présent » (Un jeune élu)

8. UNE FORTE ABSTENTION CHEZ LES JEUNES

	<p>d'abstention chez les 18-24 ans au 2nd tour de l'élection présidentielle en 2022 : Moyenne nationale de l'abstention : plus de 28 % L'abstention décroît avec l'âge : 20 % chez les 60-69 ans, 15 % chez les plus de 70 ans.</p>	<p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir avant chaque scrutin une campagne d'information « grand public », sur tous supports (réseaux sociaux, applications,...) pour mieux informer les jeunes - Généraliser la double procuration - Dématérialiser l'envoi des professions de foi des candidats pour les électeurs qui le demandent - Expérimenter le vote électronique dans certains territoires lors d'élections locales.
	<p>des non-inscrits ont moins de 35 ans : l'élection est une contrainte pour ceux qui étudient loin du domicile familial</p>	
	<p>des 18-24 ans déclarent avoir beaucoup d'intérêt pour l'élection présidentielle. Moyenne nationale : 42 % (source : CEVIPOF) - un vote « intermittent » en fonction des élections</p>	

« Quelle que soit l'élection, les jeunes sont toujours plus abstentionnistes, environ dix points de plus en moyenne que le niveau d'abstention mesuré dans l'ensemble du corps électoral » (Anne Muxel, sociologue)

« Cette élection qui structure la vie politique et la V^e République n'est (...) plus perçue comme le moment important de la vie politique, alors même que les jeunes de 18 à 24 ans participeront pour la première fois à une élection présidentielle, ce qui devrait susciter de la motivation et de l'intérêt » (Martial Foucault, directeur du CEVIPOF)

23 RECOMMANDATIONS

POUR REDYNAMISER LA CULTURE CITOYENNE

➤ **Redéfinir les contenus de l'enseignement moral et civique (EMC) autour de priorités claires pour améliorer la connaissance des institutions**

Recommandation n° 1. - Redéfinir les fondements législatifs de l'enseignement moral et civique (article L. 312-15 du code de l'éducation) à partir de priorités claires : renforcer la connaissance des institutions démocratiques ainsi que des principes de la République et donner à nos jeunes concitoyens les outils pour comprendre les grands enjeux - internationaux, sociétaux et environnementaux - du monde contemporain ; assurer la stabilité de ce socle juridique dans la durée.

Recommandation n° 2. - Recentrer le contenu et les objectifs de l'EMC autour de ces priorités ; au sein du collège, structurer les programmes par classe et non par cycle pluriannuel ; cibler les années au cours desquelles les programmes d'EMC doivent être centrés sur les aspects institutionnels (classes de 3^e, de 2^{nde} et de 1^{re}).

Recommandation n° 3. - Intégrer une question d'EMC aux concours de recrutement des professeurs d'histoire et de géographie (CAPES et agrégations), afin de garantir la formation initiale de ces professeurs, auxquels incombe généralement l'enseignement moral et civique. Dans le cadre de la formation continue, prévoir un module d'EMC pour y préparer l'ensemble des professeurs en charge de cet enseignement.

Recommandation n° 4. - Créer à l'attention des enseignants des outils pédagogiques clairs et objectifs sur les institutions françaises et européennes et le rôle des élus.

Recommandation n° 5. - Généraliser les rencontres entre élèves et élus, dans les classes et dans le cadre de visites d'institutions (mairies, conseils départementaux et régionaux, assemblées parlementaires...) sur la base de conventions entre l'Éducation nationale, les associations d'élus et les institutions concernées.

Recommandation n° 6. - Étendre à l'EMC l'évaluation des acquis à laquelle il est procédé en 6^e et en 2^{nde}, afin de mieux connaître le niveau des élèves.

➤ **Recentrer la journée défense et citoyenneté sur ses finalités essentielles : enjeux de la défense, orientation des jeunes en difficultés et présentation des différentes formes d'engagement**

Recommandation n° 7. - Recentrer le contenu de la journée défense et citoyenneté (JDC), défini par l'article L. 114-3 du code du service national, sur les trois axes suivants : l'information sur les enjeux de la défense et de la sécurité et sur les métiers accessibles aux jeunes dans ce domaine ; le repérage et l'orientation des jeunes en difficulté ; la présentation des différentes formes d'engagement (service civique, autres formes de volontariat, sécurité civile, réserves...).

➤ **L'urgence de choix clairs concernant l'avenir du service national universel (SNU) : obligation ou maintien du volontariat ?**

Recommandation n° 8. - Lever les incertitudes relatives au SNU concernant le maintien du volontariat ou le choix de l'obligation ; préciser son cadre juridique (législatif et, le cas échéant, constitutionnel) après un débat parlementaire.

➤ **Accompagner le développement du service civique et renforcer la formation civique et citoyenne des volontaires**

Recommandation n° 9. - Poursuivre le développement du service civique et pérenniser les moyens dégagés dans le cadre du plan de relance.

Recommandation n° 10. - Développer le service civique en milieu rural ; intégrer systématiquement le service civique aux politiques publiques en faveur de la ruralité ; mettre en place un soutien financé par l'État afin de prendre en charge les contraintes spécifiques du service civique en milieu rural.

Recommandation n° 11. - Augmenter la durée de la formation civique et citoyenne des volontaires du service civique au-delà des deux journées actuellement prévues par le code du service national ; tirer les conséquences budgétaires de cette mesure sur les moyens attribués à l'Agence du service civique.

➤ **Faciliter l'évolution de la gouvernance des associations**

Recommandation n° 12. - Adapter les formulaires administratifs aux nouvelles pratiques de gouvernance des associations, telles que l'exercice de responsabilités en binômes (co-présidents, co-trésoriers).

➤ **Renforcer le lien entre formation civique et citoyenne et insertion**

Recommandation n° 13. - Expérimenter et évaluer la mise en place, au sein de l'Éducation nationale et de l'enseignement agricole, d'un accompagnement et d'un suivi des élèves exclus temporairement de leur établissement, en partenariat avec les acteurs locaux, afin que cette sanction soit l'occasion d'une prise de conscience citoyenne.

Recommandation n° 14. - Évaluer l'efficacité des stages de citoyenneté, mis en œuvre dans un contexte pénal, en termes de prévention de la récidive.

Recommandation n° 15. - Renforcer la visibilité de l'Épide, plus particulièrement sur la plateforme en ligne *1 jeune, 1 solution* ; s'assurer que les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) soient en mesure de proposer aux jeunes dont aucun des vœux n'a été validé sur la plateforme *Parcoursup* de souscrire un volontariat d'insertion à l'Épide, en fonction de leur profil.

Recommandation n° 16. - Prolonger de trois mois le contrat de soutien prévu à l'article L. 130-2 du code du service national pour permettre à certains anciens volontaires à l'insertion titulaires d'un contrat de travail de continuer à être hébergés à l'Épide lorsqu'ils rencontrent des difficultés d'accès au logement, soit six mois au total.

➤ **Moderniser le processus électoral et mieux informer les électeurs**

Recommandation n° 17. - Généraliser la double procuration pour faciliter les conditions de participation matérielle des électeurs aux différents scrutins.

Recommandation n° 18. - Mettre en place un système mixte d'envoi de la propagande électorale (professions de foi des candidats) fondé sur une communication électronique aux électeurs qui le souhaitent, parallèlement au maintien des modalités classiques d'envoi ; organiser une campagne d'information sur ces nouvelles modalités de consultation de la propagande électorale.

Recommandation n° 19. - Organiser systématiquement, en amont de chaque scrutin, une campagne d'information « grand public », sur tous supports (y compris réseaux sociaux et applications mobiles) pour rappeler le rôle des institutions concernées par le scrutin à venir, ainsi que les modalités de l'élection et les démarches nécessaires à l'inscription sur les listes électorales.

Recommandation n° 20. - Expérimenter le vote électronique lors de scrutins locaux, dans les collectivités territoriales qui le souhaitent ; ouvrir une réflexion sur le vote en ligne à partir du résultat des expérimentations locales.

➤ **Faire des jeunes des acteurs à part entière de la vie locale**

Recommandation n° 21. - Créer un statut de l'élus étudiant de manière à assurer aux élus municipaux, départementaux et régionaux inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur le bénéfice d'aménagements de scolarité facilitant l'exercice de leur mandat.

Recommandation n° 22. - Inviter les collectivités territoriales à associer les conseils de jeunes à la vie locale en leur confiant, lorsque cela semble pertinent, de vrais projets ; à encourager l'accès des jeunes élus aux responsabilités au sein des exécutifs locaux ; à s'approprier les bonnes pratiques telles que les journées citoyennes, vecteur de solidarités intergénérationnelles.

Recommandation n° 23. - Appeler les organisateurs des cérémonies mémorielles : à envisager des dates, le cas échéant en dehors des jours fériés, permettant aux élèves d'y participer avec leurs enseignants ; à associer l'Éducation nationale à une réflexion sur le rôle des jeunes pendant ces commémorations, afin que leur soit confiée une participation active (lecture de textes, chants, participation au dépôt de gerbes...).



Stéphane Piednoir

Président
de la mission
Sénateur
de Maine-et-Loire
(Les Républicains)



**Henri
Cabanel**

Rapporteur
Sénateur de l'Hérault

(RDSE)

Mission d'information sur la culture citoyenne

[http://www.senat.fr/commission/missions/
2021_culture_citoyenne.html](http://www.senat.fr/commission/missions/2021_culture_citoyenne.html)

15, rue de Vaugirard - 75006 Paris
mi-culturecitoyenne@senat.fr